



Communiqué n° 51 du 8 juin 2004
Déclaration de Gaby Bonnard, secrétaire national

Les déclarations du ministre de la Santé

La CFDT dénonce un amalgame inadmissible

Dans ses propos tenus à l'assemblée nationale, le ministre de la Santé, M. Douste Blazy, laisse entendre que le vote majoritaire sur l'avis très critique de la CNAM constitue un vote majoritaire en faveur du projet de loi sur l'assurance maladie.

La CFDT dénonce cet amalgame, volontaire ou non. Il peut mettre en danger la confiance nécessaire dans le dialogue social. La CFDT, indépendante des partis et des gouvernements, n'acceptera aucune tentative d'instrumentalisation.